



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 mai 2019

PDR Grand Entremont

Inauguration du nouveau séchoir de Sembrancher

Le nouveau centre de séchage d'herbes aromatiques et médicinales de montagne de la coopérative Valplantes a été inauguré à Sembrancher. Cette rénovation, portée par l'Association pour la promotion de l'agriculture du Grand Entremont (APAGE), s'inscrit dans le projet de développement régional (PDR) du Grand Entremont et représente un atout majeur pour la région.

La coopérative Valplantes a inauguré son nouveau centre de séchage à Sembrancher. Cette société est active depuis plus de 35 ans dans le secteur des plantes aromatiques et biologiques de montagne.

Les missions de la coopérative sont de sécher, transformer, conditionner et commercialiser les matières premières. Les vingt membres de la coopérative provenant du Grand Entremont, pour la plupart des agriculteurs professionnels, tirent une bonne partie de leur revenu agricole de la culture des plantes. Les producteurs cultivent près de 30 espèces différentes en production biologique sur une quarantaine d'hectares. La production annuelle représente environ 800 tonnes de plantes fraîches séchées sur les sites de Sembrancher et de Grimisuat (pour un total de 150 tonnes de plantes séchées).

Les cultures de plantes aromatiques et médicinales font partie des dernières cultures spéciales présentes en zone de montagne. Elles représentent une source de revenu intéressante pour les exploitants souhaitant se diversifier. Les quatre herbes cultivées principalement sont la sauge, la menthe poivrée, la mélisse et le thym. Valplantes suit les directives de Bio suisse et possède le label Bourgeon.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du PDR Grand Entremont. Il permet de rationaliser la chaîne de séchage grâce à des infrastructures de qualité et à un ensemble de processus automatisé. Avec l'appui de l'Association de promotion de l'agriculture du Grand Entremont (APAGE), les produits issus des plantes de la région seront davantage mis en valeur.

Le coût total de ces nouvelles installations s'élève à 3 millions de francs, financé par des contributions à fonds perdu de 1'821'600 francs dans le cadre du PDR Grand Entremont, dont 820'800 francs de part fédérale, 800'700 francs de part cantonale et 200'100 francs de part communale. Le solde est financé par un crédit d'investissement de 700'000 francs, des fonds propres de la coopérative et le soutien de l'Aide Suisse aux montagnards.

Personne de contact

Gregory Borgeat, responsable d'arrondissement, Office des améliorations structurelles, Service cantonal de l'agriculture, 027 606 78 15

